

AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 501-38

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 501-38 modifiant le Règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement.

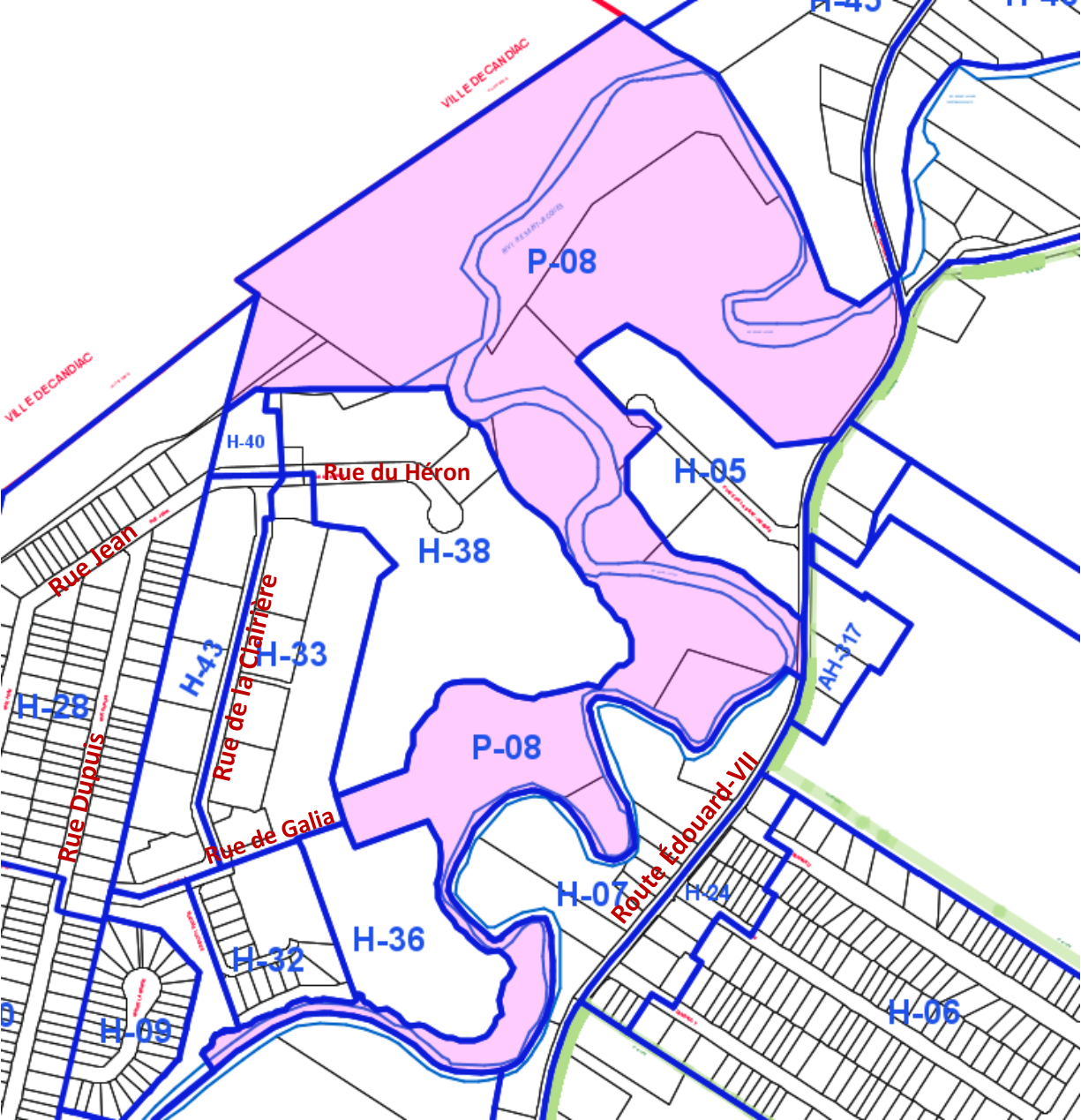
AVIS PUBLIC est donné que lors d’une séance ordinaire tenue le 14 juillet 2026, le Conseil municipal de la Ville de Saint-Philippe a adopté le projet de règlement numéro 501-38 intitulé :

Règlement modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin de modifier les dispositions applicables à zone H-36 (secteur « Galia »).

Ce projet de règlement a pour objet plus précisément d'agrandir la zone P-08 à même une partie de la zone H-38, d’agrandir la zone H-36 à même une partie de la zone P-08, de modifier, pour la zone H-36, la grille des usages et les normes de manière à ne plus permettre les habitations de plus de 3 logements, ne plus permettre les bâtiments à structure isolée, modifier les marges minimales applicables, ne plus permettre les constructions de plus de 3 étages, modifier les dimensions minimales applicables aux parcelles, modifier les notes particulières applicables dans la zone.

Ce projet de règlement concerne les zones P-08, H-36 et H-38.

Le périmètre de ces zones est illustré aux croquis suivants :

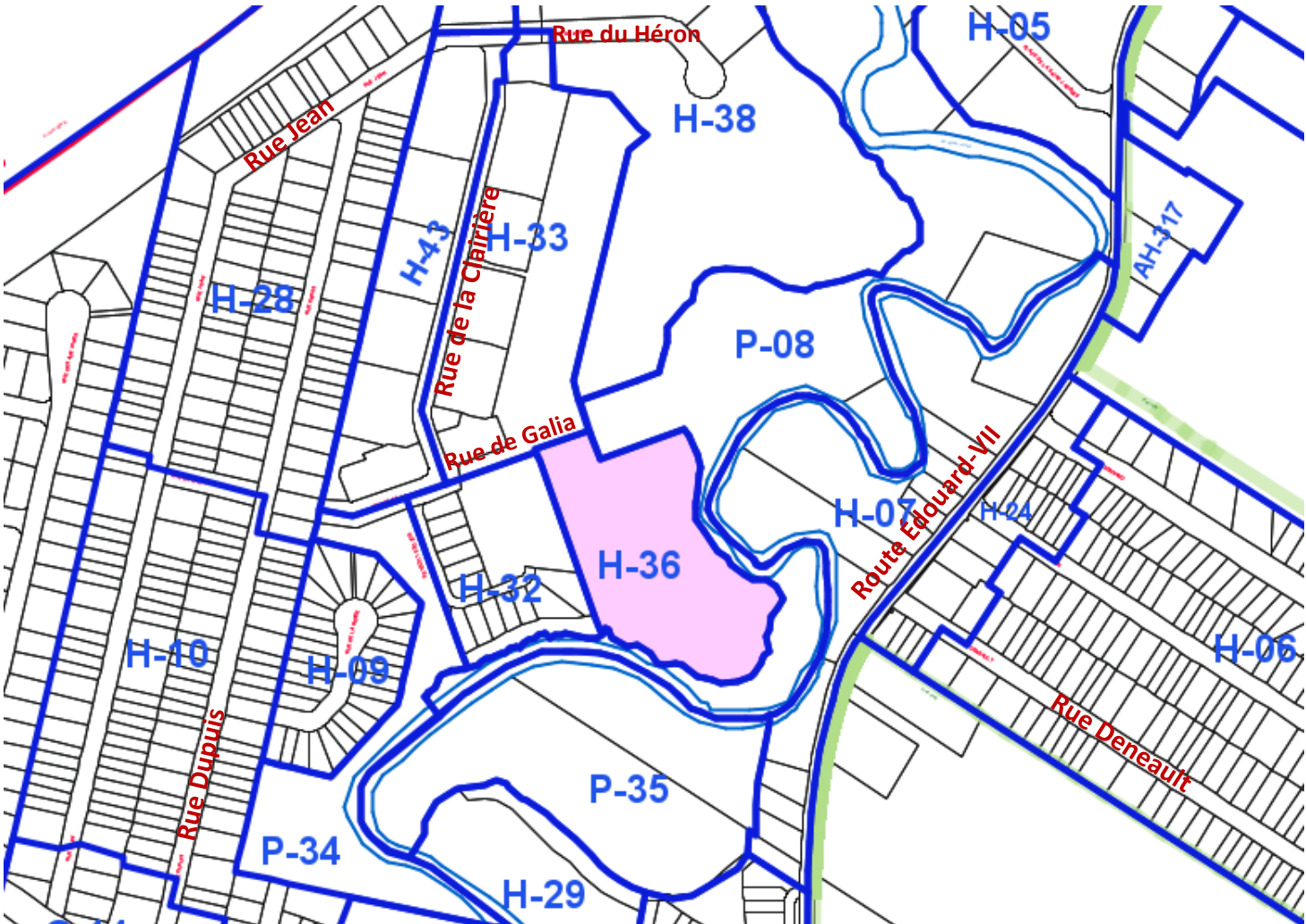


La zone P-08 se compose des lots et numéros civiques suivants :

Zone concernée	Description
P-08	Route Édouard-VII, #1550 (pair) Route Édouard-VII, lots 1 914 102, 2 714 456 et 2 714 457 Rue du Héron, partie du lot 6 690 570 Place de la Saint-Jacques, #100 à #200 (pair) Place de la Saint-Jacques, lot 6 698 194

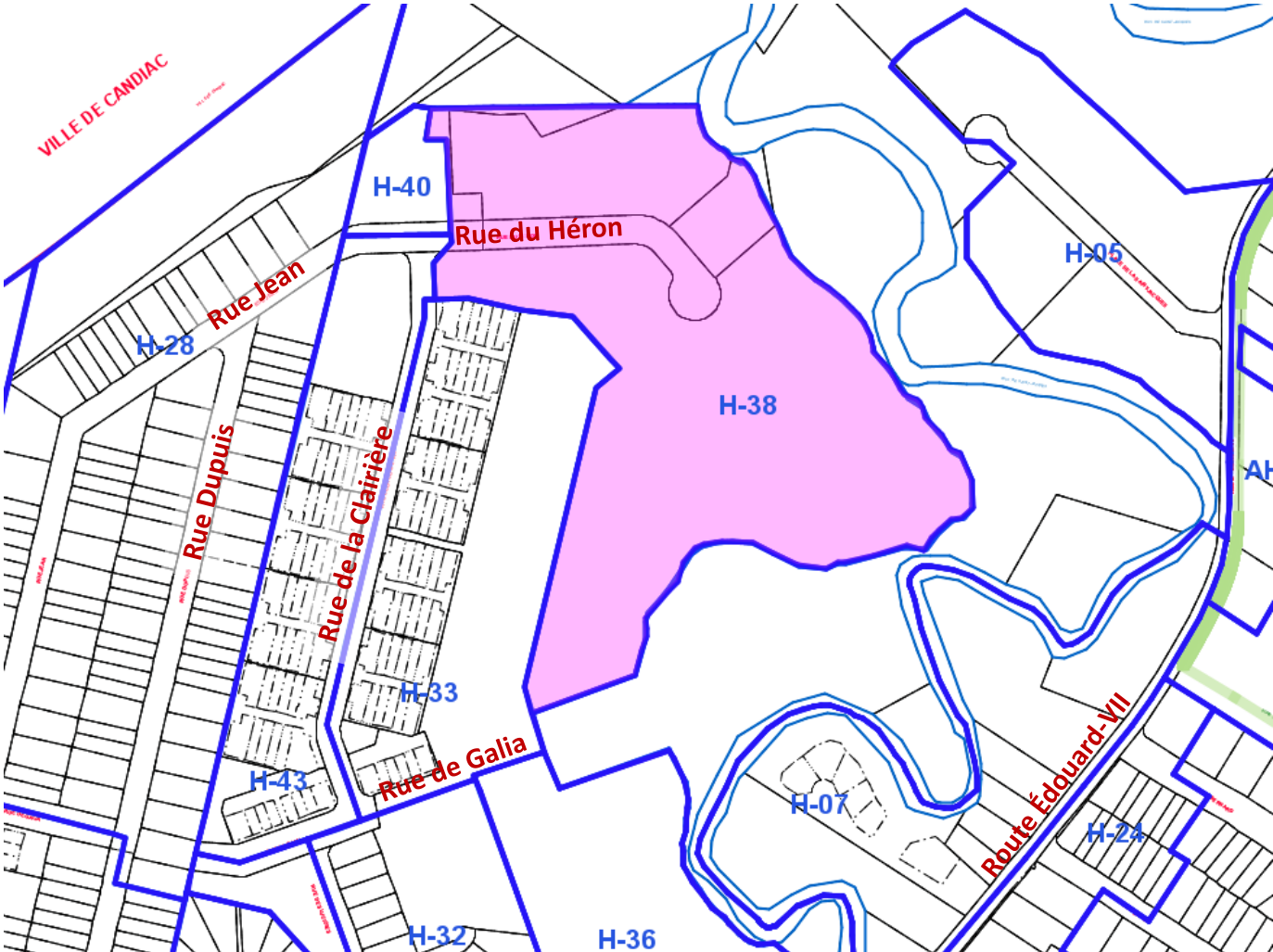
AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 501-38



La zone H-36 se compose d’une partie du lot suivant :

Zone concernée	Description
H-36	Rue du Héron, partie du lot 6 690 570





**AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 501-38**

La zone H-38 se compose du numéro civique et des parties de lot suivants :

Zone concernée	Description
H-38	Rue du Héron, #205 (impair) Rue du Héron, parties des lots 6 587 393, 6 682 408, 6 690 570

Conformément à la *Loi sur l’aménagement et l’urbanisme*, ce projet de règlement fera l’objet d’une assemblée publique de consultation qui aura lieu le **4 août 2026, à 19 h** au **Complexe Élodie-P.-Babin** situé au **2235, route Édouard-VII** à Saint-Philippe. Lors de cette assemblée, le maire ou son représentant, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désireront s’exprimer.

Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d’approbation référendaire.

Le projet de règlement numéro 501-38 peut être consulté sur le site internet en suivant le lien : <https://ville.saintphilippe.quebec/avis-publics/>. Il peut également être consulté au bureau de la municipalité au 175, ch. Sanguinet, bureau 201, Saint-Philippe, aux heures d’ouverture suivantes :

Lundi au mercredi: 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Jeudi: 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h.

Donné à Saint-Philippe, ce 15 juillet 2026

La greffière de la Ville,

Stéphanie Dulude

Me Stéphanie Dulude, avocate